

Mieux connaître les rôles des partenaires des métiers de l'automobile

**COMMISSION DE FORMATION
PROFESSIONNELLE (CFP)
UPSA-GENEVE**

CFP UPSA section Genève
Président M. Romain Gueninchart
Secrétariat FER-Genève
98, rue de St-Jean
1201 Genève

Examine tous les problèmes relatifs à la formation initiale et continue dans la branche.

- Organise les cours interentreprises
- Organise les examens de fin d'apprentissage
- Organise les cours de diagnosticien d'automobiles (brevet fédéral)
- Organise la cité des métiers
- Organise les tests d'aptitudes
- Edite le dossier de formation

**COMMISSION SPÉCIFIQUE DE LA
MECANIQUE AUTOMOBILE**

Commission spécifique de la
mécanique automobile
OFPC
CP 192
6, rue Prévost-Martin
1211 Genève 4

Composée de représentants des associations professionnelles (patronale et syndicale), de l'école professionnelle, du centre de formation UPSA et de l'OFPC.

- S'assure que les entreprises enseignent conformément aux ordonnances
- Veille au bon déroulement de l'ensemble des filières de formation.
- Propose toute modification/amélioration relatives au développement et au perfectionnement de la formation professionnelle.
- Analyse les demandes d'autorisation de former des entreprises
- Propose à l'OFPC les experts aux examens de fin d'apprentissage

CONSEILLER EN FORMATION

(collaborateur de l'OFPC)

Contact : M. Steve Kolly

steve.kolly@etat.ge.ch

☎ 022 388 45 08

- Accompagne et soutient l'apprenti-e, du début à la fin de son apprentissage
- Assure la communication et la coordination entre les partenaires
- Veille à la qualité de la formation de l'apprenti-e au sein de l'entreprise
- Soutient l'entreprise dans sa mission formatrice
- Aide à analyser les difficultés rencontrées au travail ou à l'école
- Aide à trouver des solutions en cas de problèmes liés au déroulement de sa formation
- Aide à gérer une éventuelle rupture de contrat d'apprentissage
- Aide à rechercher une nouvelle place d'apprentissage

**COMMISSAIRES
D'APPRENTISSAGE**

(représentant d'une association professionnelle)

Contacts :

M. Andrew Young

commissaire@polemobilite.ch

☎ +41 79 213 46 04

- Visite les apprenti-es en entreprise
- Vérifie la qualité de la formation dispensée en entreprise
- Détecte les apprentis qui rencontrent des difficultés et les signale au conseiller en formation qui mettra en place les mesures nécessaires
- Identifie les formateurs qui rencontrent des difficultés dans l'exercice de leur mission.

**CENTRE DE FORMATION
UPSA-GENEVE**

Contact :
Secrétariat du centre de formation
☎ 022 793 15 00
secretariat@agf-upsa.ch
www.formation-upsa-ge.ch

- Dispense les cours interentreprises aux apprentis des métiers de la branche ainsi qu'aux personnes suivant la formation de diagnosticien d'automobiles
- Les sujet exercés sont notamment ceux qui ne peuvent l'être dans les garages

**CENTRE DE FORMATION
PROFESSIONNELLE TECHNIQUE
(CFPT)**

Ecole des métiers de l'automobile

Contact :
Secrétariat des métiers de
l'automobile
☎ 022 388 82 35
secretariat-cfpt@etat.ge.ch

- Dispense les cours théoriques aux apprentis des métiers de la branche
- Dispense les cours de théorie et de pratique aux apprentis mécatroniciens exécutant leur apprentissage à plein temps à l'école
- Dispense les cours théoriques aux métiers des deux roues (vélo-scooter-moto) et de la carrosserie (carrossier peintre-carrossier tôlier)

ENTREPRISE / FORMATEUR

- Organise la formation de l'apprenti dans l'entreprise
- Suit la formation de l'apprenti-e
- Observe les résultats scolaires et soutient l'apprenti-e si besoin
- Complète le dossier de formation avec l'apprenti-e
- S'assure que tous les sujets figurant dans le dossier de formation ont été exercés en entreprise

PARENT

- Contrôle les résultats scolaires
- Entretient des relations avec le formateur
- Accompagne l'apprenti durant sa formation

ELEVE

- Suit sa formation avec application
- Accomplit ses devoirs
- Complète son dossier de formation
- Fait part de ses éventuelles difficultés à son formateur

D'autres partenaires mettent leurs compétences à la disposition des apprentis

PROJET APPRENTI

- Conseillers en orientation de l'OFPC - ☎ 022 388 45 21
- Conseil et soutien aux apprentis ayant des doutes quant à leur choix professionnel

SERVICE SOCIAL DU CFPT

- Conseillers sociaux - ☎ 022 388 83 53
- Planning des permanences disponible au CFPT
- Conseil écoute et soutien pour tout problème extra-professionnel, soit : famille, finances, logement, mal-être, etc ...

ANTENNE SANTE

- Infirmières du Service Santé Jeunesse - ☎ 022 388 82 85 / 83 51 -
☎ 022 546 41 00
- Planning des permanences disponible au CFPT
- Ecoute, conseil , prévention en matière de santé générale : sommeil, stress, alimentation, mal-être, gestion des risques (sexualité, alcool, tabac, drogues), soins et santé au travail

